



Bulletin Officiel N° 7 du Vendredi 17 Septembre 2021

DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03
E-mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

BULLETIN OFFICIEL INTEGRAL

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL



LE DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL RECRUTE 2 ANIMATEURS SPORTIFS H/F

Le Comité de Direction lance un appel à candidature pour le recrutement de 2 services civiques pour une durée de 8 mois

Disponibilité : Immédiate

Lieu : District Grand Vaucluse, MONTFAVET

Fonction : animateur sportif

Temps de travail : 24h/semaine

PRINCIPALES MISSIONS

Permettre le soutien des cadres techniques dans l'animation avec les dirigeants de clubs à l'occasion des plateaux du Football d'animation (entre 5 ans et 12 ans) repartis sur les 4 territoires du Vaucluse (Nord Vaucluse-Grand Avignon-Bouches du Rhône et PERTUIS)

Aide à la formation des dirigeants associatifs dans la gestion d'un regroupement de petits footballeurs de catégorie U6 à U11

Intervention en zone ZRR ou en QPV

Participera aux réunions de concertation avec les bénévoles des commissions du District (Jeunes/Animation /Technique /Arbitres) avec près de 80 bénévoles actifs

PROFIL SOUHAITE

Jeune sans emploi de moins de 25 ans qui :

- Est Licencié dans un club du territoire
- Est disponible le Mercredi, Vendredi et Samedi
- Est en recherche d'emploi
- A une bonne connaissance dans le milieu Footballistique

Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

DISTRICT GRAND VAUCLUSE – CLOS DES BASTIDES, ROUTE DE BEL AIR – 84140 MONTFAVET

À l'attention du Président du District Grand Vaucluse ou à l'adresse mail suivante : secretariat@grandvaucluse.fff.fr

PROCES VERBAUX DES COMMISSIONS



BULLETIN OFFICIEL NUMERO 7 DU 17 Septembre 2021



COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel. L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion Du Comité de Direction

Réunion du : Lundi 13 Septembre 2021

Membres Présents : MM. SERRE - BENOIT – RIPPERT - STEFANINI - BOUVERAT - ALLIO – GHZAL - BEN ALI - MANIERE – MAKHECHOUCHE - GUIGUE - BERTHELOT -MMES MACARIO – GARCIA – RAOUX

Excusés : MM. SARDO – ABOU KHALIL

Assiste : M. SALIH (Directeur Administratif)

-REUNION DES PRESIDENTS DE CLUBS

La réunion de rentrée des Présidents de Clubs aura lieu le Lundi 05/10/2021 à partir de 19h00 au Centre Sportif de la Souvine (Bâtiment à côté du District)

A cette occasion, plusieurs sujets seront évoqués pour cette saison

Un courrier parviendra ultérieurement sur la boîte mail officielle des clubs.

-STATS LICENCES

Une statistique sur les licences a été effectuée au 13/09/2021 sur notre District en comparaison avec les autres institutions

Nous pouvons constater une baisse significative en comparaison au 13/09/2020

En effet, une baisse de près de 35% de Licence due principalement à la Pandémie et certainement au PASS-SANITAIRE

| | Situation 13/09/2021 | au | Situation 13/09/2020 | au | % de Baisse |
|-------------|-------------------------|----|-------------------------|----|-------------|
| District GV | 6 592 | | 10 167 | | -35% |
| Côte Azur | 11 553 | | 13 618 | | -15% |
| Var | 8 340 | | 9 583 | | -12% |
| Alpes | 1 801 | | 2 692 | | -33% |
| Provence | 17 434 | | 19 835 | | -12% |

| | | | |
|--------------|-----------|-----------|------|
| Méditerranée | 45 916 | 56 662 | -18% |
| FFF | 1 158 888 | 1 301 895 | -11% |

-TOURNOI

Nous avons communiqué récemment sur l'obligation de déclarer un tournoi au District Grand Vaucluse afin d'être en règle avec la réglementation et surtout d'être assuré en cas d'incidents graves.

Force est de constater que certains clubs ne déclarent toujours pas leur tournoi, et qu'un incident grave s'est déclaré dans un club du Nord Vaucluse.

Nous rappelons que la déclaration est gratuite et que cela permet de couvrir le club organisateur en cas d'accidents.

Nous renouvelons cette information à l'ensemble des clubs du District Grand Vaucluse.

-CALENDRIERS

Les calendriers Séniors D1-D2 et D3 sont parus. Le calendrier Séniors D4 paraîtra prochainement suite à des modifications tardives de clubs (engagements et désengagements).

Les calendriers Jeunes Paraîtront également prochainement, car suite à la pandémie, certains clubs ont des difficultés à licencier de jeunes joueurs. De ce fait, des modifications ont lieu journalièrement dans l'établissement de ces calendriers

Les commissions s'efforcent de réaliser ces calendriers en collaboration avec le personnel administratif dans de bonnes conditions afin de ne pas trop perturber le déroulement des compétitions avec des forfaits généraux.

-DEMANDE DE DEROGATION

Le club du **FC PERNES FEMININ** sollicite une dérogation afin de faire évoluer une U19F dans le championnat U18F

Le Comité de Direction ne peut, aller à l'encontre des Règlements Généraux de la F.F.F. qui précise dans son Article 73 :

« - Sur autorisation médicale explicite figurant sur la demande de licence, les joueurs et les joueuses peuvent pratiquer dans les seules compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure à celle de leur licence, sauf pour les licenciés U18 et U18 F qui peuvent pratiquer en Senior et Senior F. (...)

Considérant en tout état de cause qu'il résulte de la jurisprudence administrative mais également du simple bon sens, que les Fédérations Sportives comme leurs organes déconcentrés que constituent les Ligues Régionales et les Districts, ont l'obligation de respecter les dispositions réglementaires qu'ils ont-eux-mêmes édictées.

Considérant en outre qu'il n'est possible d'accorder une dérogation à des dispositions réglementaires que si la possibilité d'y déroger est expressément prévue par le Règlement, ce qui, en l'espèce, pourrait être matière à discussion.

Considérant enfin qu'accorder une dérogation, dans des conditions qui pourraient être irrégulières, exposerait le District, tout comme le club bénéficiaire, à des recours de la part de clubs tiers justifiant d'un intérêt à agir, alors qu'ils n'ont même pas été appelés en la cause, ce qui mettrait en péril le déroulement normal des compétitions,

De plus, Le Comité de Direction constate que le club de **FC PERNES FEMININ** n'a engagé aucune équipe féminine dans le championnat U18F

Par conséquent, le Comité de Direction ne peut accéder à la demande du club de FC PERNES FEMININ et refuse la demande de dérogation.

Le Comité de Direction est à l'entière disposition du club pour tout complément d'information qu'il jugera nécessaire d'obtenir.

-COMMISSIONS

Le Comité de Direction nomme 2 nouveaux membres à la Commission technique que vous trouverez en annexe 2

Michel SERRE
Président

Elodie GARCIA
Secrétaire

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 13 Septembre 2021

Présent : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, MACARIO.

Excusés : M. BARRERA.

SECTEUR CHAMPIONNAT

Ci-joint les Poules de D4 :

| NORD / A | | | NORD / B | | |
|-----------------|--------------------|--|-----------------|------------------|--|
| 1 | ST DIDIER PERNES 3 | | 1 | MIRABEL ES | |
| 2 | MJC VAUCLUSE | | 2 | VIOLES AS 2 | |
| 3 | VEDENE 3 | | 3 | ST SATURNIN US 2 | |
| 4 | RASTEAU AS 2 | | 4 | ORANGE FC 2 | |
| 5 | MALAUCENE RG 2 | | 5 | MINOTS DU VASIO | |
| 6 | BOLLENE FOOT 1 | | 6 | ORANGE GRES US 2 | |
| 7 | BEDARRIDES AS 3 | | 7 | ST ROMAIN O | |
| 8 | MONDRAGON SC 2 | | 8 | SARRIANS COM | |
| 9 | SAHUNE AS | | 9 | BOLLENE FOOT 2 | |
| 10 | SORGUES ESP 2 | | 10 | PIOLENC AS 2 | |
| 11 | TRAVAILLAN FC 2 | | 11 | TRAVAILLAN FC 1 | |
| 12 | SERRES US | | 12 | MORNAS SO | |
| 13 | | | 13 | | |
| 14 | | | 14 | | |

| NORD / C | | |
|-----------------|------------------|--|
| 1 | BARTHELASSE US 2 | |
| 2 | ET AUBUNE 3 | |
| 3 | MONTEUX O 3 | |
| 4 | NYONS FC 1 | |
| 5 | ORANGE FC 3 | |
| 6 | BEDARRIDES AS 2 | |
| 7 | LES VALAYANS | |
| 8 | VILLENEUVE FC 2 | |
| 9 | BOLLENE RB 2 | |
| 10 | CADEROUSSE US 2 | |
| 11 | RC PROVENCE 3 | |
| 12 | | |
| 13 | | |
| 14 | | |

| SUD / D | | | SUD / E | | |
|----------------|-------------------|--|----------------|-----------------|--|
| 1 | BARBENTANE O 3 | | 1 | LE THOR US 1 | |
| 2 | CAUMONT FC 3 | | 2 | AVIGNON OUEST 2 | |
| 3 | EYRAGUES 2 | | 3 | BONNIEUX FC | |
| 4 | GADAGNE SC 3 | | 4 | PAYS APT 2 | |
| 5 | LE THOR US 2 | | 5 | MONTFAVET SC 3 | |
| 6 | LES VIGNERES FC 2 | | 6 | MORIERES ACS 3 | |
| 7 | MORIERES ACS 2 | | 7 | MOURIES ENT 2 | |

| | | | | | |
|----------------|----------------------|--|----|-------------------|--|
| 8 | NOVES O 3 | | 8 | OPPEDE MAUBEC 2 | |
| 9 | PERTUIS USR 3 | | 9 | PERTUIS USR 2 | |
| 10 | PLAN D'ORGON US 2 | | 10 | ST JEAN DU GRES 2 | |
| 11 | ROGNONAS SC | | 11 | SUD LUBERON 2 | |
| 12 | | | 12 | EYGALIERES US 2 | |
| 13 | | | 13 | | |
| 14 | | | 14 | | |
| SUD / F | | | | | |
| 1 | AC AVIGNON 2 | | | | |
| 2 | AV GOULT ROUSILLON 2 | | | | |
| 3 | CHATEAURENARD FAC 3 | | | | |
| 4 | CHEVAL BLANC FC 2 | | | | |
| 5 | ST JEAN DU GRES 3 | | | | |
| 6 | GORDES ESP 3 | | | | |
| 7 | ISLE BC 2 | | | | |
| 8 | CADENET LUBERON 2 | | | | |
| 9 | OPPEDE MAUBEC 1 | | | | |
| 10 | PAYS D'APT | | | | |
| 11 | ST REMY FC 2 | | | | |
| 12 | GRAVESON ENT 2 | | | | |
| 13 | | | | | |
| 14 | | | | | |

Ces poules pourront être modifiées si de nouveaux retraits nous parviennent afin d'une plus juste répartition des équipes.

En D4 SAINT ANDIOL O se retire (toutes compétitions)

D2/D3/D4

O. EYRAGUAIS joue toutes ses rencontres sur le terrains annexe (suite à des dégradations sur le terrain honneur) jusqu'à nouvel avis.

ETOILE D'AUBUNE toutes les rencontres à 11 sur le stade d'Aubignan, jusqu'à début Novembre.

US EYGALIERES nécessaire déjà fait.

SECTEUR COUPE

Retrait du **SC CAROMB** de la Coupe Grand Vaucluse.

Retrait du **FC BONNIEUX** de la Coupe Roumagoux

COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 14 Septembre 2021

Présents : M. GARCIA (Président), MM. ABEILLE, BOCHET, DANY et POLI Mme NICOLAS

SECTEUR CHAMPIONNAT

CATEGORIE D1 : EQUIPE QUALIFIEES

U14 (Engagements libre) : 21 équipes

AS CAMARET – US TOURAINE – BARBENTANE O. – COURTHEZON SC – PERTUIS USR – MONTEUX O. – ST DIDIER PERNES ESP – LES MINOTS DU VASIO – CALAVON FC – ST REMY FC – TARASCON SC – AC LE PONTET VEDENE 2 – VELLERON SO – VILLENEUVE FC – ORANGE FC – PAYS D'APT – BOLLENE RCB – DENTELLES FC – AVIGNON AC 2 – AVIGNON AC 3 – LES ANGLÉS EMAF

NB : Désistement de MISTRAL ACADEMIE

U15 : 14 équipes

JS APT – MONTFAVET SC – AVIGNON CFC – AVIGNON AC 2 – ORANGE FC – COURTHEZON SC – US TOURAINE – MONTEUX O. – ST DIDIER PERNES ESP – SORGUES ESP – CALAVON FC – TARASCON FC – VILLENEUVE FC – PROVENCE RC.

NB : Désistement de DENTELLES FC et CHATEAURENARD FA

U16 : 12 équipes

AVIGNON AC 2 – DENTELLES FC – VILLENEUVE FC – ST REMY FC – AVIGNON CFC – MONTEUX O. - COURTHEZON SC – ST DIDIER PERNES ESP – SUD LUBERON ES – US TOURAINE – ETOILE D'AUBUNE – CALAVON FC

NB : - Désistement de AVIGNON OUEST FC et SORGUES ESP

- Repêchage de ETOILE D'AUBUNE et CALAVON FC en fonction du classement U14 D2 établi en Mars 2020, suivant les directives du COMEX de la FFF.

U17 : 11 équipes

AVIGNON CFC – CAMARET AS – NYONS FC – CARPENTRAS FC – CHATEAURENARD FA – JONQUIERES SC – TARASCON FC – DENTELLES FC – AC LE PONTET VEDENE 2 – CAVAILLON ARC 2 – VILLENEUVE FC

NB : - Repêchage de **ST DIDIER PERNES ESP** en championnat régional

- Arrêt d'activité de **l'US PONTET GRAND AVIGNON 85**
- Repêchage de **CAVAILLON ARC 2** en fonction des classements U15D1 et D2 établis en Mars 2020, suivant les directives du COMEX de la FFF.
- Désistement de **US TOURAINE**

U19 : 15 équipes

AVIGNON OUEST FC – MONTFAVET SC – AVIGNON AC – BOLLENE RCB – COURTHEZON SC – ISLE BC – GORDES ESP – US TOURAINE – SUD LUBERON ES – LES ANGLÉS EMAF – ST DIDIER PERNES ESP – MAILLANE SDE – PERTUIS USR – VILLENEUVE FC – AC LE PONTET VEDENE

NB : Désistement de **CAVAILLON ARC – DENTELLES FC** et **CALAVON FC**

CATEGORIE D2

Veillez trouver ci-dessous la liste des équipes engagés en catégorie D2 et D3.

Merci de nous signaler rapidement toute modification.

U19 : 19 équipes

D2 :

CAMARET AS 1 – SARRIANS COM 1 - ENTRAIGUES FC 1 - CARPENTRAS FC 1 - CHEVAL BLANC FC 1 - GRAVESON ENT 1 - ETOILE D'AUBUNE 1 - ORANGE FC 1 - PAYS D'APT FOOTBALL 1 – GADAGNE SC 1 – JONQUIERES SC 1 – ROGNONAS SC 1 - VILLELAURE SOC 1 - BARTHELASSE US 1 – US PLANAISE – VALDURANCE FA – CHATEAURENARD FA – VENTOUX SUB – GOULT ROUSSILLON

U17 : 30 équipes

Brassage D2/D3 :

BEDARRIDES AS 1 - AVENIR GOULT ROUSSIL 1 - AVENIR GOULT ROUSSIL 2 – ISLE BC 1 - SARRIANS COM 1 - AVIGNON OUEST 1 - CHEVAL BLANC 1 - VILLENEUVE FC 2 - ETOILE D'AUBUNE 1 – LES MINOTS DU VASIO 1 - MORIERES ACS 1 – EYRAGUES O 1 – NOVES O 1 - PAYS D'APT FOOTBALL 1 – BOLLENE RCB 1 – PROVENCE RC 1 – VELLERON SO 1 – JONQUIERES SC 2 – MAILLANE SDE 1 – CADEROUSSÉ US 1 - ST SATURNIN US – VAL DURANCE FA – AUTRE PROVENCE US – PERTUIS USR – PIOLENC AS – ORANGE GRES US – CAUMONT FC – MOLLEGES FC – AVIGNON US – US THOROISE – MISTRAL ACADEMIE - VENTOUX SUD

U15 : 35 équipes

Brassage D2/D3 :

AC LE PONTET VEDENE 2 – ISLE BC 1 - AVIGNON OUEST 1 – CARPENTRAS FC 1 - CHEVAL BLANC FC 1 - MONTEUX FEMININ FC 1 – VILLENEUVE FC 2 - GORDIENNE ESPERANCE 1 - GRAVESON ENT 1 - ETOILE D'AUBUNE 1 - MORIERES ACS 1 – BARBENTANE O 1 – MONTEUX O 2 – NOVES O 1 - ORANGE FC 2 - PAYS D'APT FOOTBALL 1 – CAROMB SC 1 – JONQUIERES SC 1 – JONQUIERES JC 2 - ST JEAN DU GRES FONTV 1 – MAILLANE SDE 1 - VILLELAURE SOC 1 – CADEROUSSE US 1 - U.S. ST SATURNINOISE 1 - U.S. ST SATURNINOISE 2 – VAL DURANCE FA – US AVIGNON – CAUMONT FC – CHATEAURENARD FA – AVENIR GOULT ROUSSILLON - VENTOUX SUD – PLAN D'ORGON US – CAVAILLON ARC – VISAN JS – MISTRAL ACADEMIE – ENTRAIGUES FC/ALTHEN – SARRIANS COM

U15 A 8 :

CHEVAL BLANC FC – GRAVESON ENT 2

Compte tenu du faible engagement dans cette catégorie et si cela devait être confirmé, il n'y aura pas de championnat U15 à 8.

U17 A 8 :

GORDES ESP

Compte tenu du faible engagement dans cette catégorie et si cela devait être confirmé, il n'y aura pas de championnat U17 à 8.

Début des Championnats :

La reprise du championnat jeune pour toutes les catégories et toutes les divisions est fixée au **2 et 3 Octobre 2021**

Il est demandé aux clubs qui désirent réaliser des ententes de bien vouloir se manifester rapidement et ce, avant le début des championnats (Email des 2 clubs avec la catégorie concernée et le nom de l'équipe)

SECTEUR COUPE

COUPE GAMBARDILLA

- 1^{er} TOUR : 12 septembre 2021 (entrée Districts)
- 2^{ème} TOUR : 26 septembre 2021
- 3^{ème} TOUR : 10 octobre 2021 (entrée U18 R)
- 4^{ème} TOUR : 24 octobre 2021
- 5^{ème} TOUR : 07 novembre 2021
- 6^{ème} TOUR : 21 novembre 2021

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 13 Septembre 2021

Présents : Mme RAOUX (Présidente) MM. BES, RAIGE-VERGER.

Excusés : Mme COLOMBI, Mme CHAULIAGUET (Co Présidente), Mme BERNARD, MM. LE GALL, ZANDOMENEGHI

RAPPELS IMPORTANTS

Pour les matchs amicaux ne pas oublier de faire la feuille de match (problème d'assurance en cas de blessure et incidents).

Les tournois doivent être déclarés au District.

INFORMATION

REUNION RENTREE DES CLUBS FEMININS
LE MARDI 21 SEPTEMBRE 2021 A 18H30
AU DISTRICT GRAND VAUCLUSE

Considérant que le district Grand Vaucluse est considéré comme étant un Etablissement Recevant du Public (ERP), le Pass Sanitaire est obligatoire.

CORRESPONDANCE

ESPE SORGUAISE : reçu votre engagement Senior F à 8 accepté

ETOILE D'AUBUNE : reçu votre engagement Coupe Chabas, accepté, engagement U15 à 8 en championnat et coupe Grand Vaucluse, acceptés, engagement U12 Critérium accepté. Reçu votre courrier concernant votre terrain et les matchs à 11 féminin qui se joueront sur le stade d'Aubignan.

FC PERNES FEMININ : Votre équipe U18 à 8 est déjà engagée sous le nom de Saint Didier Espérance Pernoise

O. EYRAGUAIS : reçu votre courrier concernant votre terrain et les matchs à 11 féminin qui se joueront sur le stade annexe.

AS RASTEAU : Pris note de votre désengagement de votre équipe U18 à 8 Féminine

PHENIX FEMININ CAVAILLON : reçu votre engagement Senior F à 11 accepté, et votre engagement en coupe Chabas accepté

ORANGE FC : reçu votre engagement Senior F à 11 accepté, et votre engagement en coupe Chabas accepté

SECTEUR CHAMPIONNAT

**RENTREE ECOLE FEMININE DE FOOTBALL EFF
le Samedi 9 Octobre 2021**

SENIOR F A 11 :

Equipes engagées :

US TOURAINNE - BARBENTANE O - ST JEAN GRES FONTV - O. EYRAGUAIS -MORIERES ACS - F.C AUREILLOIS - TRAVAILLAN FC - ETOILE D'AUBUNE - MONTEUX FC - AV. C. AVIGNONNAIS - PHENIX FEMININ CAVAILLON - ORANGE FC

Merci aux clubs non engagés, de le faire par mail à l'attention de la commission féminine avant le 27 Septembre 2021

SENIOR F A 8 :

Equipes engagées :

BOXELAND C. ISLOIS - AC LE PONTET VEDENE - RC PROVENCE - AS RASTEAU - FC CHEVAL BLANC - FC SAINT REMOIS - GORDIENNE ESPERANCE - AVENIR GOULT ROUSSILLON / BONNIEUX - DENTELLES FC - US EYGALIERES - ESPE SORGUAISE - US THOROISE,

Merci aux clubs non engagés, de le faire par mail à l'attention de la commission féminine avant le 27 Septembre 2021

U18F A 11 :

Equipes engagées :

FC CARPENTRAS - US CADEROUSSE

Merci aux clubs non engagés, de le faire par mail à l'attention de la commission féminine avant le 27 Septembre 2021

U18F A 8 :

Equipes engagées :

SAINT DIDIER PERNOISE - FC CARPENTRAS - US CADEROUSSIENNE - FA CHATEAURENARD - AC LE PONTET VEDENE - RC PROVENCE - AS RASTEAU - FC SAINT REMOIS

Merci aux clubs non engagés, de le faire par mail à l'attention de la commission féminine avant le 27 Septembre 2021

U15F A 8 :

Equipes engagées :

MALAUCENE RG - SP.C. COURTHEZONNAIS - FC CARPENTRAS - O DE BARBENTANE - US CADEROUSSIENNE - ST JEAN GRES FONTV - AC LE PONTET VEDENE - AS RASTEAU - FC CHEVAL BLANC - FC SAINT REMOIS - FC FEMININ MONTEUX - AV. C. AVIGNONNAIS - ETOILE D'AUBUNE

Merci aux clubs non engagés, de le faire par mail à l'attention de la commission féminine avant le 27 Septembre 2021

CATEGORIE U12F :

Equipes engagées :

AV. C. AVIGNONNAIS - FC CARPENTRAS - BOXELAND C. ISLOIS - FC FEMININ MONTEUX - FC SAINT REMOIS - ETOILE D'AUBUNE, CHEVAL BLANC, AS RASTEAU

Vous avez la possibilité de vous engager jusqu'au 27 septembre 2021 par mail à l'attention de la commission féminine

MERCI DE CONFIRMER VOS PRE-ENGAGEMENTS

Début des Championnats :

CRITERIUM U12 F

Reprise du criterium le 16 Octobre 2021

CHAMPIONNAT U15 F

Reprise du championnat le 16 Octobre 2021

CHAMPIONNAT U18 F

Reprise du championnat le 16 Octobre 2021

CHAMPIONNAT SENIOR A 8

Reprise du championnat le 17 Octobre 2021

CHAMPIONNAT SENIOR A 11

Reprise du championnat le 17 Octobre 2021

SECTEUR COUPE

Les engagements pour les Coupes : **GRAND VAUCLUSE U15, GRIOLET U18, AMITIE Senior A 8 et CHABAS Senior à 11** sont ouverts jusqu'au **Lundi 27 Septembre**. Merci aux clubs souhaitant y participer de s'inscrire dès maintenant.

Si nous n'avons pas de réponse d'ici le 27/09/2021, et conformément à l'article 25, alinéa 2 de l'administration générale, les équipes seront engagées automatiquement.

A ce jour :

COUPE CHABAS

Equipes engagées :

BARBENTANE O - ST JEAN GRES FONTV - O. EYRAGUAIS - TRAVAILLAN FC - MONTEUX FC - AV. C. AVIGNONNAIS - FC SAINT REMOIS - ETOILE D'AUBUNE - ORANGE FC - PHENIX FEMININ CAVAILLON

COUPE DE L'AMITIE

Equipes engagées :

FC SAINT REMOIS - GORDIENNE ESPERANCE - AVENIR GOULT ROUSSILLON / BONNIEUX - DENTELLES FC - US EYGALIERES - FC CHEVAL BLANC - BOXELAND C. ISLOIS - US THOROISE - AS RASTEAU - AC LE PONTET VEDENE

COUPE GRIOLET U18 F

Equipes engagées :

US CADEROUSSE, FC SAINT REMOIS

COUPE GRAND VAUCLUSE U15 F

Equipes engagées :

AV. C. AVIGNONNAIS - US CADEROUSSE - FC CHEVAL BLANC - ST JEAN GRES FONTV - FC FEMININ MONTEUX - FC SAINT REMOIS - ETOILE D'AUBUNE - AS RASTEAU

MERCI DE CONFIRMER VOS PRE-ENGAGEMENTS

Si nous n'avons pas de réponse d'ici le 27/09/2021, et conformément à l'article 25, alinéa 2 de l'administration générale, les équipes seront engagées automatiquement.

1^{er} Tour de Coupe le 9 et 10 Octobre 2021.

TIRAGE DES COUPES LE 27 Septembre 2021 à 18H30

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 14 Septembre 2021

Délégué du Comité de Direction : M. Allio BERNARD, absent excusé

Présents : M. John SMITH (Président); MME MANCINI Angélique (Secrétaire), MM. MUNZINGER Richard, LOUNISSA Rafik, MICHEL Claude, GUELHES Bernard, AJJANI Rachid, MARTINEZ Vincent

Absents excusés: MM. ESSAHRAOUI Kamal, GUIGUE Fabien, KINNOUS Chaïb, YAMLOUNI Noaman. Mme CHAZAL Stéphanie

Reçus : MM. DHEM Otman et GARCIA Ludovic

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.

Suite au rattrapage du test écrit du 11 septembre 2021, la Commission a été informé d'un **certain nombre de dysfonctionnements**. La Commission prendra dans les semaines à venir contre les arbitres ayant participé à ces dysfonctionnements des **sanctions**, notamment après la lecture très attentive des tests écrits.

Suite au stage du **04 septembre 2021**, la Commission tient à remercier tout particulièrement **Monsieur Christopher SPADAFORA** de son intervention ainsi que **Messieurs Richard MUZINGER et Noël RIFFAUT**

La commission organisera **deux** rattrapages des tests physique et écrit pour les arbitres qui ont échoué ou n'ont pas passé leur(s) test(s).

Le premier test physique est organisé, **le samedi 09 octobre à Mazan** (stade à définir) à partir de 8h30 pour les D1 D2 et D3, à partir de 9h30 pour les D4.

Pour les autres rattrapages nous vous communiquerons les dates.

D1 : Fouad BOUAISS

D2 : BEN SALAM Jamal - EL ASSOUNI Nordine - EZKIYOUH Mohamed

D3 : ABDELAK Mohamed - AUBERT Anthony - BELAMRI Habib - BOUDIUAN Said - DHEM Otman - EL KATIRI Sali - EL MAZZAOUI El Yase - ERRAKAOUI Mohamed - JACQUE Pierre - SALIH Yassine - VAROQUEAUX Gabriel

D4 : AARAB Mounene - BEN MALLEM Mohamed - DOUARI Aziz (remboursement repas) - GHFIRA Nordine - DGHOUGHY Hicham - EFE Mathieu - EFE Gabriel - EL ALLAOUI Amin - EL MEKHFI Abdellaziz - FARISSY Jamal - FATNASSI Mohamed (remboursement repas) - GUENFOUD Abdelali - LACHACHTI Sébastien - MEFEDJEKH Dilm - RICHE Emmanuel - SIJELMASSI Idrissi

Rattrapage test écrit :

D2 : BEN SALAM Jamal - EL ASSOUNI Nordine - MARQUIER Gérard

D3 : AGBI Aziz - ABDELAK Mohamed - AUBERT Anthony - BELAMRI Habib - BOUDIUAN Said - BOUYADMAREM Ez Zedine - EL KATIRI Sali - EL MAZZAOUI El Yase - ERRAKAOUI Mohamed - JACQUE Pierre - KARA Ali - MASSASI Adil - SALIH Yassin - TADLAOUI Maher - VAROQUEAUX Gabriel

D4 : AARAB Mounene - DOUARI Aziz (remboursement repas) - GHFIRA Nordine - DHGOUGI Hicham - EFE Mathieu - EFE Gabriel - EL ALLAOUY Amin - EL MEKHFI Abdellaziz - FARISSY Jamal - FATNASSI Mohamed (remboursement repas) - GUENFOUD Abdelali - LACHACHTI Sébastien - MEFEDJEKH Dilm - RICHE Emmanuel - SIJELMASSI Idrissi.

CORRESPONDANCES

CLUBS

FC MAUSSANNE prière de rencontrer votre arbitre pour son renouvellement de licence

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS :

VEUILLEZ NOUS FAIRE REMONTER LES ABSENCES DES ARBITRES LORS DES MATCHS

ARBITRES

- **M. EL HASSOUNI** bien reçu votre mail.
- **M. BOUBKARI Abid** bien reçu votre mail, la CA vous en remercie.
- **M. CHATI Samir** bien reçu votre mail.
- **M. KARA-ALI Abess** bien reçu votre justificatif.
- **M. KOUARA Hassane** bien reçu votre mail.
- **M. BOURKOUNE Ahmed** bien reçu votre justificatif.
- **M. BLEYRA Martin** veuillez nous envoyer votre indisponibilité.
- **M. TABICH Omar** bien reçu votre attestation.
- **M. BELABBACI Mohamed** nous avons bien reçu vos excuses.
- **M. DESOLA Cédric** nous vous confirmons que vous êtes bien arbitre assistant.
- **M. EL MOUSTAID Billel** lu et pris note.
- **M. DJELASSI Ilyes** réponse vous sera faite, merci de votre demande.
- **M. MASSASSI Adil** bien reçu votre mail.
- **M. FARYSSY Jamal** prompt rétablissement, bien reçu votre bulletin de situation médical.

INFORMATIONS AUX ARBITRES

LES CORRESPONDANCES SE FONT SUR VOTRE MESSAGERIE OFFICIELLE ET NON PERSONNELLE.

Exemple : numéro de licence@lmedfoot.fr (devant med c'est un L minuscule) ET VOUS ACCEDEREZ A VOTRE MESSAGERIE. VEUILLEZ EN PRENDRE NOTE. MERCI

La commission vous rappelle qu'à partir du vendredi la seule personne que vous devez contacter est celle des contrairements.

La commission a donné comme consigne aux responsables des désignations de ne pas répondre directement aux arbitres. Merci

FORMATION ARBITRES STAGIAIRES : Stage du **samedi 02 octobre 2021**

- Tenue sportive obligatoire.
- Prévoir de quoi écrire et support papier.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A VENIR SOYEZ ATTENTIFS

INDISPONIBLES

- **M. AJJANI Hicham** le 03/09/2021
- **M. AJJANI Hicham** le 02/10/2021
- **M. ZEGHLI Mourad** du 20/09/2021 au 01/10/2021
- **M. EL OUARYAGHLY Soufian** du 12/09/2021 au 30/09/2021
- **Mme CHAZAL Stéphanie** le 21/11/2021
- **Mme CHAZAL Stéphanie** du 05/11/2021 au 08/11/2021
- **Mme CHAZAL Stéphanie** le 07/11/2021
- **M. GARCHI Ouadi** le 18/09/2021
- **M. GARCHI Ouadi** le 25/09/2021
- **M. LAURENT Adrien** du 30/10/2021 au 01/11/2021
- **M. COLOMBO Stéphan** du 11/09/2021 au 12/09/2021
- **M. COLOMBO Stéphan** le 18/09/2021
- **M. ALLEGUE Mael** le 26/09/2021
- **M. BARRUQUE Yoann** du 17/09/2021 au 25/10/2021

ATTENTION POUR LES INDISPONIBILITÉS DE MOINS DE 15 JOURS. MOINS DE 10 JOURS L'INDISPONIBILITE SERA REFUSEE. DESIGNATIONS PRISES EN COMPTE SOUS RESERVE DE L'APPLICATION DU REGLEMENT.

Sont concernés messieurs : COLOMBO Stéphan et ZEGHLI Mourad

LICENCES MANQUANTES

- ELAISSAOUI Mohammed
- MENDES DA SILVA Nicolas
- ELKADI Nawfal
- DHEM Otmane

DOSSIER ARBITRE INCOMPLET

- **AUBERT Anthony** : manque dossier médical
- **AUBERT Adrien** : manque dossier médical + carte grise
- **COLOMBO Stéphan** : manque dossier médical
- **DE CASTRO SILVA Loïc** : manque fiche de renseignement + carte grise
- **DGHOUGHI Hicham** : manque fiche de renseignement + carte grise
- **EFE Gabriel** : manque fiche de renseignement
- **EL HASSOUNI Abdellah** : manque fiche de renseignement + carte grise
- **FATNASSI Balir** : manque fiche de renseignement + carte grise
- **KHAMOUSS Abderrahim** : manque fiche de renseignement + carte grise + 1 page du dossier médical
- **MERZOUG Sofiane** : manque fiche de renseignement + carte grise
- **SAHLI Yassine** : manque fiche de renseignement + carte grise
- **SULPICE Romain** : manque fiche de renseignement + carte grise
- **ZEGHLI Alaeddine** : manque carte grise

TELEPHONE CONTRAIREMENTS

M. MUNZINGER contreusement Séniors et Jeunes 06.73.86.35.55